

INFO MOBILITÉ

TRAVAUX CHAUSSÉE DE LOUVAIN

septembre 2021 – août 2022

A partir du 20 septembre 2021, et ce pour une durée de 1 an, des travaux sur la chaussée de Louvain entre les carrefours Hébar et Saint-Luc seront réalisés afin d'aménager un site propre central pour les bus. La circulation vers le centre-ville restera inchangée mais dans le sens de la montée, d'importantes déviations seront mises en place. Les détails et les alternatives sont présentés à l'intérieur de ce dépliant.

L'objectif de ces travaux est de garantir aux bus un accès rapide et attractif vers et depuis le centre-ville.

Cet aménagement profitera dès lors à tous les utilisateurs et utilisatrices des bus venant du Nord de Namur ainsi qu'à ceux du parking P+R Bouge et améliorera l'accessibilité générale de Bouge pour les riverain·e-s, les commerçant·e-s et leurs client·e-s.



Déviations de Namur vers Bouge/Champion

La circulation dans le sens Champion – Namur reste possible, aucune déviation tant pour les bus que les voitures n'est donc prévue. Seul le sens Namur–Champion fera l'objet de déviations.

À pied

Circulation piétonne, accès aux commerces et aux habitations possibles sur la chaussée de Louvain pendant les travaux.

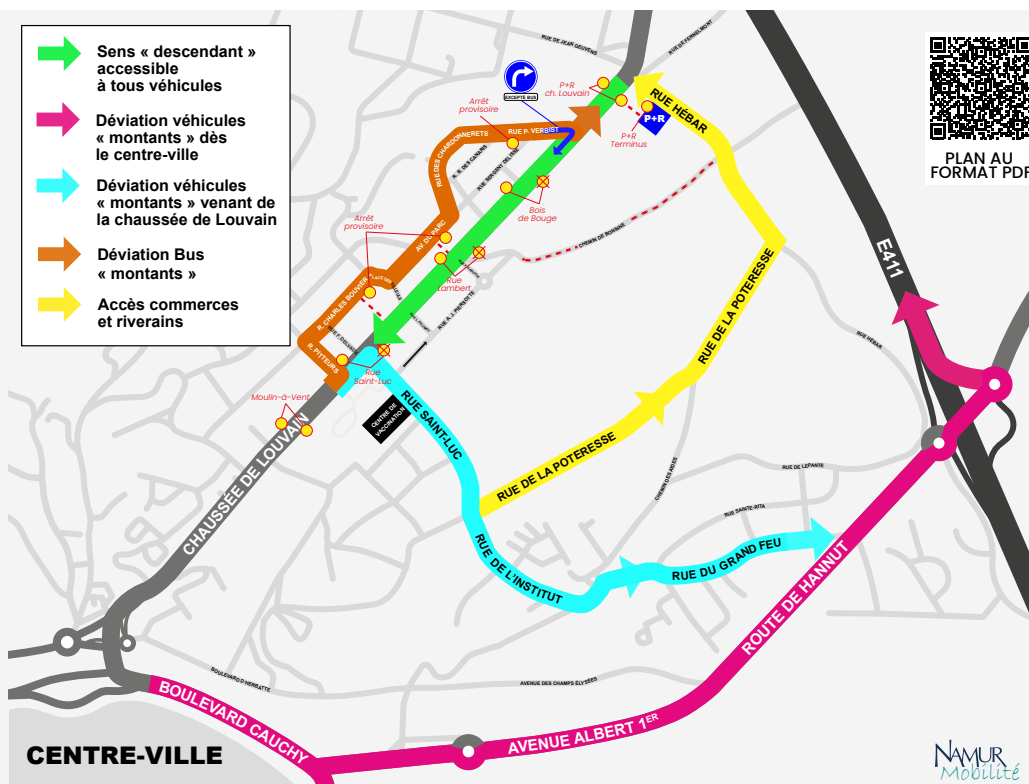
À vélo

De Namur vers Bouge/Champion : déviation via rue Charles Bouvier, avenue du Parc, rue Sergent Delisse et rue Pol Verbist.

En bus

De Namur vers Bouge/Champion : déviation via la rue de Pitteurs, rue Charles Bouvier, avenue du Parc, rue des Chardonnerets et rue Pol Verbist.

Les trois arrêts TEC (sens Namur – Bouge) entre la rue Saint-Luc et la rue Pol Verbist sont provisoirement supprimés et installés rue Charles Bouvier, avenue du Parc et rue Pol Verbist. Les deux premiers sont reliés à la chaussée de Louvain via des cheminements piétons.



En voiture

De Namur vers la E411, prendre route de Hannut (sortie 14) par le boulevard Cauchy ou Smet de Nayer.

De Bouge vers la E411, prendre la rue Saint-Luc pour rejoindre la route de Hannut.

Attention, au départ de la rue Pol Verbist, obligation de tourner à droite au croisement avec la chaussée de Louvain pour respecter le sens de circulation.

Accès commerces/habitations dans la zone des travaux

Accessibles en voiture (via la rue Saint-Luc, rue de la Poteriesse, rue Hébar et puis chaussée de Louvain), en bus, à pied et à vélo.

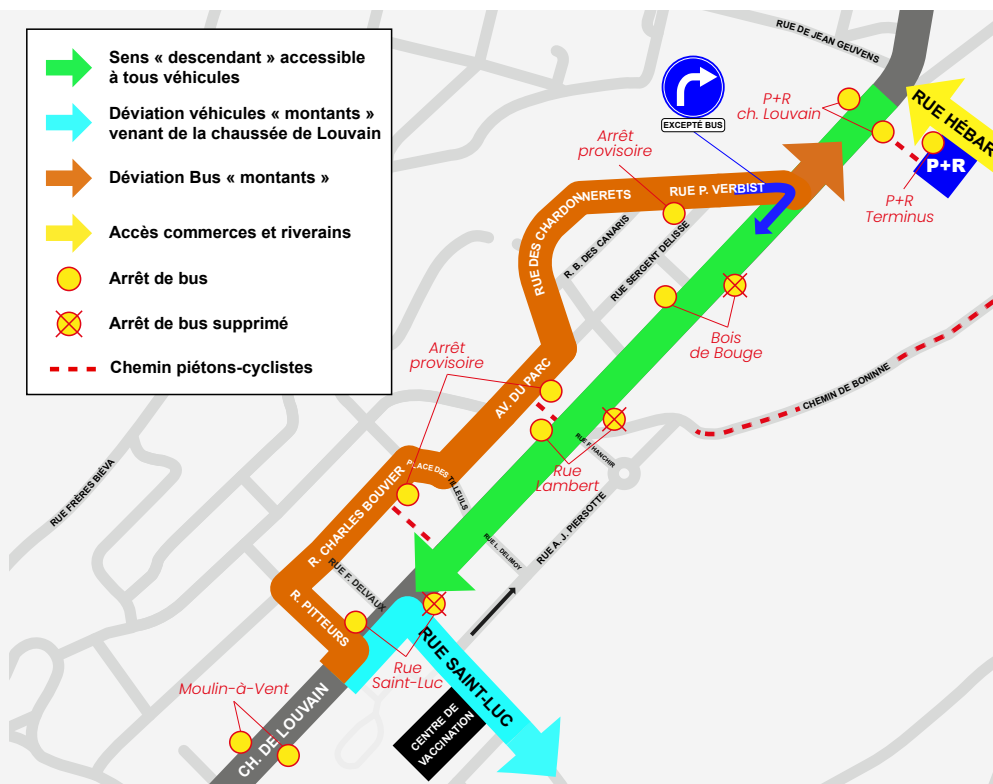
Pour le stationnement, des solutions alternatives existent (voir page suivante), n'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos commerçant·e·s.

CLINIQUE SAINT-LUC ET CENTRE DE VACCINATION

Accessibles sans changement.

Les conditions de circulation peuvent engendrer des durées de trajet plus longues.

Tenez en compte pour vos rendez-vous !



Stationnement chaussée de Louvain

Risque de perturbation du stationnement sur la chaussée de Louvain pendant les travaux. Possibilité de stationner dans les rues avoisinantes (notamment le long de l'avenue du Parc) en fonction des places disponibles.

Stationnement longue durée : P+R Bouge (rue Hébar)

Solution de transport confortable et attractive vers/depuis le centre-ville avec un bus (ligne 27) toutes les 7 minutes de 6h30 à 9h30 et de 16h à 19h (15 minutes en dehors de ces heures).

TARIF

GRATUIT si vous possédez un abonnement TEC valable sur la zone de Namur (en ayant préchargé au préalable le titre gratuit «Parking P+R Bouge» disponible à l'ESPACE TEC de Namur ou en appelant le 081 25 35 55).

3,5 EUROS (3 euros si vous possédez une carte Mobib / **gratuit le samedi**) pour le ticket 1 jour « Parking + Bus » (avec l'obligation de valider son titre au moins une fois dans le bus pour pouvoir sortir du parking).

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

081 25 35 55

ou

info.nl@letec.be



**NAMUR
CAPITALE**

mobilite.namur.be